



**COMPTE RENDU
 DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance ordinaire du 22 février 2016

Site internet : www.yermenonville.fr

L'an deux mil seize, le vingt-deux février à 20 h 30, le Conseil municipal s'est réuni en lieu et séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Bernard MARTIN, Maire.

Présents : MM Martin, Delarue, Antongiorgi, Destouches, Bayon, Rousseau, Mme Coudray, M Pivert, Mmes Loisel, M. Gille, Mme Antongiorgi, M. Feller (arrivée à 20 h 55).

Egalement présent : Mme Limeul (secrétaire de mairie)

Absents excusés : Mme Chevallier, M. Mabrouk (pouvoir à M.Gille), Mme Chupin (pouvoir à M. Feller).

Secrétaire de séance : M. Pivert

1. Fonds de péréquation.

Réf. 2016/01/01

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à solliciter le Fonds Départemental de Péréquation pour les travaux et acquisitions réalisés et réglés en 2016 au titre de la section d'investissement du budget communal et du budget de l'assainissement.

Arrivée de M. Feller à 20 h 55

2. GrDF : redevance pour occupation provisoire du domaine public.

Réf. 2016/01/02

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'instituer la redevance pour l'occupation provisoire du domaine public communal par les chantiers de travaux sur

- des ouvrages du réseau public de transport d'électricité et
- des ouvrages des réseaux du transport de gaz et des réseaux publics de distribution de gaz ainsi que des canalisations particulières de gaz.

3. Elus : indemnités 2016

La circulaire d'application n'étant pas parue, ce point est reporté.

4. Personnel : renouvellement du contrat groupe assurance du personnel 2016.

Réf. 2016/01/03

La commune adhère jusqu'au 31 décembre 2016 au contrat groupe souscrit par le Centre de Gestion d'Eure et Loir couvrant les risques financiers encourus à l'égard du personnel en cas de décès, d'invalidité, d'incapacités et d'accidents imputables ou non au service.

Le Centre de Gestion se propose de souscrire un nouveau contrat en mutualisant les risques.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de charger le Centre de Gestion d'Eure et Loir de négocier un contrat groupe ouvert à adhésion facultative auprès d'un assureur agréé, et se réserve la faculté d'y adhérer.

5. Travaux de voirie : demande de subvention FDAIC 2016

Réf. 2016/01/04

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide

- d'approuver les travaux de reprises de bordures de caniveau sur la commune et le hameau de Boigneville pour un montant estimatif de 9 429,26 € HT, soit 11 315,11 € TTC.
- D'approuver la création et le marquage au sol de places de stationnement sur la commune et le hameau de Boigneville pour un montant estimatif de 3 995,00 € HT, soit 4 794,00 € TTC.
- De solliciter à cet effet une subvention auprès du Conseil Départemental au titre du Fonds Départemental d'Aides aux Communes (FDAIC) 2016.

6.Travaux école Hélène Boucher : demande de subvention FDAIC 2016**Réf. 2016/01/05**

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide

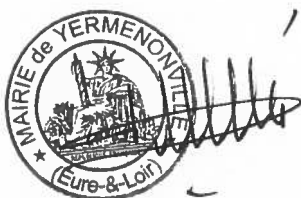
- L'installation de stores dans la salle polyvalente de l'école pour un montant estimatif de 2 063,98 € HT, soit 2 476,78 € TTC.
- L'installation d'un système de contrôle d'accès à l'école par vidéo pour un montant estimatif de 5 746,95 € HT, soit 6 896,34 € TTC.
- De solliciter à cet effet une subvention auprès du Conseil Départemental au titre du Fonds Départemental d'Aides aux Communes (FDAIC) 2016.

7.Compte rendus des Syndicats et des Commissions communales

- Commission Sécurité : le radar pédagogique rue de Gallardon va être démonté pour partir en maintenance de garantie.
- SIVOM : M. Destouches signale un problème technique sur la pompe de lavage du dégrilleur de la station d'épuration.
- SIRMATCOM : M. Delarue indique que le SIRMATCOM réfléchit à la mise en place de la redevance incitative. Il indique également que le syndicat a instauré la redevance spéciale pour les entreprises et les collectivités. Pour la commune, cette redevance s'élèverait à environ 1 600 €/an. C'est pourquoi, la commune a répertorié tous les bacs mis à disposition sur la commune et le hameau et à réduire les containers.
- Syndicat des Eaux de Houx/Yermenonville/Armenonville et Gas : Dans le cadre de la sécurisation des sites, le syndicat va devoir installer des clôtures, des fermetures sécurisées et des alarmes sur l'ensemble de ses sites. Un diagnostic du réseau d'eau potable est établi par la Société O'Diag.
- Commission « Cérémonies et manifestations communales » : Mme Loisel indique qu'un concert aura lieu le 16 avril 2016 à 20 h 00 à l'église de Yermenonville. Ce spectacle « La Fontaine, dit et chanté » met en scène des comédiens et des musiciens qui racontent et chantent des fables de La Fontaine sur de la musique classique.
- Syndicat Départemental d'Energie 28 : Monsieur Antongiorgi indique que GrDF à l'intention dans l'avenir de doter les usagers du gaz de nouveaux compteurs

8. Questions et affaires diverses.

- M. Pivert indique que les animatrices de la garderie périscolaire recherchent des jeux et jouets. Si vous avez des jeux et jouets dont vous, mais en bon état et complet, n'hésitez pas à leur en faire part.
- Le Conseil municipal se félicite des retombées positives du « Petit Journal ».

Bernard MARTIN**Séance levée à 22H15**

INFORMATIONS DIVERSES

Le site internet de la commune est fonctionnel. Vous y trouverez toutes sortes de renseignements concernant la commune, les démarches administratives (guichet unique) et l'actualité des associations. N'hésitez pas à y aller :

www.yermenonville.fr

INSCRIPTIONS SCOLAIRES EN MATERNELLE

Les inscriptions des nouveaux élèves (**nés en 2013**) pour la rentrée 2016 se feront au

Bureau du SIVOS (12 rue des écoles – 28320 GAS)

du 1^{er} au 25 mars 2016.

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00

Permanence le jeudi après-midi de 14h00 à 17h30

Pour les inscriptions à l'école maternelle, se munir impérativement :

- Photocopie d'une pièce d'identité
- Photocopie du carnet de santé pages vaccins (DT Polio)
- Photocopie du livret de famille (pages parents/enfants)
- Photocopie d'un justificatif de domicile (quittance de loyer, facture EDF...)
- Certificat de radiation pour les enfants scolarisés dans un autre établissement l'année passée.

CONCERT « LA FONTAINE, DIT ET CHANTÉ »

Un concert aura lieu **le 16 avril 2016 à 20 h 00 à l'église de Yermenonville.**

Ce spectacle « La Fontaine, dit et chanté » met en scène des comédiens et des musiciens qui racontent et chantent des fables de La Fontaine sur de la musique classique.

AGENCE POSTALE INTERCOMMUNALE

Horaires d'ouverture : du mardi au vendredi de 8 h 45 à 12 h 30.

Ouverture les samedis matin : 12 et 26 mars 2016 – 9 et 23 avril 2016

RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

De nouveaux des lingettes ont été récupérées dans les postes de refoulement.

Nous vous rappelons que le système d'assainissement des eaux usées n'est pas un « tout-à-l'égout ». Contrairement à l'annonce faite par les fabricants, les lingettes dites « jetables dans les toilettes » ne doivent pas l'être. Elles ne se dégradent pas immédiatement et s'agglomèrent autour des pâles des pompes de refoulement. Au fil du temps, elles deviennent très compactes et finissent par endommager prématurément les pompes. Cela nous oblige à procéder à leur remplacement pour un coût moyen d'environ 2 500 €. Ce surcoût implique une augmentation des frais de fonctionnement du service entraînant ainsi une augmentation du prix du rejet.

Ayez un esprit civique !

Ne jetez plus vos lingettes ou tout autre déchet du même type dans le circuit d'assainissement collectif. Ceux-ci doivent être jetés avec les ordures ménagères dans les poubelles noires.

RÉSEAU D'EAUX PLUVIALES

Des sacs poubelles contenant des excréments d'animaux ont été trouvés dans les regards du réseau d'eau pluviale à Boigneville.

Nous vous rappelons que les regards ne sont pas des poubelles et que cigarettes, mouchoirs en papier et autres déchets ne doivent pas y être jetés. Nos rivières doivent rester propres.